VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

LE COMPLEXE ANIMALIER NOÉ VIENT D'OUVRIR SES PORTES

*Visite des élus avant l'ouverture du complexe animalier au public. De gauche à droite : **Christiane Germain**, Présidente de la Société Protectrice des Animaux de l'Agglomération de Montpellier, **Annie Benezech**, porte-parole de la SPA, conseillère d'Agglomération, **Noël Segura**, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, conseiller d'Agglomération, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération, **Alain Barrandon**, Vice-président de Montpellier Agglomération, maire de Sussargues, **Danièle Antoine-Santonja**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la protection des animaux, fourrière animale, maire de Juvignac, **Louis Pouget**, Président d'ACM, Vice-président de Montpellier Agglomération, **Rosy Buono**, conseillère d'Agglomération, conseillère municipale de Lattes et **Jean-Pierre Moure**, premier Vice-président de Montpellier Agglomération, maire de Cournonsec, conseiller général.*

Situé sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le complexe animalier Noé de Montpellier Agglomération a ouvert ses portes au public le 21 avril dernier, remplaçant les anciens locaux de la SPA de Lattes-Maurin. Ce complexe, dont la réalisation a été confiée à ACM (Office public de l'habitat de la Communauté d'Agglomération de Montpellier), comprend la fourrière et le refuge animalier de Montpellier Agglomération, sur un terrain de 1,82 hectare au sud de la RD 185, en pleine garrigue, loin des habitations. Ces nouveaux locaux permettront l'accueil, dans de bonnes conditions de confort, de 400 animaux, dont 100 pour la partie fourrière et 300 pour le refuge. Ils sont utilisés par la Société de Protection des Animaux (SPA) de l'Agglomération de Montpellier, association loi 1901, qui gérait la fourrière et le refuge de Maurin. Ce confort est primordial pour des animaux stressés par un abandon ou une fugue aventureuse. Ce respect des animaux se concrétise tout au long de l'année par la Commission *« l'animal dans l'agglomération »*, présidée par Danièle Antoine-Santonja, maire de Juvignac et Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, déléguée de la commission Protection des animaux, Fourrière animale.

Les animaux de la SPA de l'Agglomération ont quitté le refuge de Maurin pour de nouveaux boxes plus spacieux à Villeneuve-lès-Maguelone.

Un équipement inter-agglomérations

« Le complexe animalier Noé est un exemple de concertation pour mieux vivre notre environnement », a déclaré Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, lors de la visite du site. En effet, cet équipement bénéficie sur leur demande à d'autres collectivités que celles de l'Agglomération de Montpellier comme Mauguio, Palavas les Flots, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau… Ces communes ont participé au prorata de leur population au financement de ce nouvel équipement qui s'élève à **5,9 millions d'euros**. ◆

La fourrière de Montpellier Agglomération accueille les chiens et chats trouvés errants sur les 31 communes de son territoire et 16 communes extérieures.

COÛT DE L'OPÉRATION

5 986 949 € TTC

Financement

Montpellier Agglomération (dont 1 539 455 € pour les 1 721 m² de panneaux solaires phovoltaïques installés sur le site qui produiront de l'électricité verte revendue à EDF)	**4 897 367 €**
Thau Agglomération	731 758 €
Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau	187 377 €
Commune de Mauguio	123 041 €
Commune de Palavas les Flots	47 406 €